

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins (E.S.A.J.) - Paysagiste concepteur

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins (E.S.A.J.) - Paysagiste concepteur	Jury par défaut	Tous les candidats	30	54	34	34

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

L'ESAJ accueille des élèves qui souhaitent donner du sens à leur métier de Paysagiste.

La mission du paysagiste ESAJ est d'imaginer, de concevoir, de proposer et de mettre en œuvre des formes et des dispositifs paysagers à toutes les échelles du territoire, à la croisée du naturel et du social, de la nature et de la culture.

Il aide les acteurs de l'aménagement, du développement et de la protection du patrimoine à maîtriser l'impact de leur action sur les cadres de vie. Il contribue à la production et à la diffusion des savoirs sur le paysage. Il exerce aussi bien comme concepteur que comme pilote de projet, sous forme libérale ou salariée, dans des structures privées ou publiques.

Si le bon niveau académique est nécessaire pour appréhender cette formation pluridisciplinaire, c'est avant tout l'état d'esprit qui est évalué.

Intérêt général : l'étudiant s'engage dans une formation exigeante de 5 ans qui le prépare à répondre aux défis environnementaux, sociaux et écologiques que soulèvent les projets d'aménagement urbains, péri-urbains et ruraux à l'heure de la transition écologique

Il doit être prêt à travailler des matières très variées et à articuler ses connaissances acquises et attendues dans une vision de projet.

- compétences d'observation, d'analyse, de synthèse et de dessin et surtout développement des capacités à associer culture artistique et technique de projet : dessin sensible et technique (Autocad), design, ingénierie et gestion de projet, communication etc.
- connaissances scientifiques et techniques du monde végétal tant naturel qu'horticole, mais aussi la diversité biologique, la géographie, la géologie..

- approches culturelles, patrimoniales, historiques, réglementaires, économiques et sociales.

Profil académique : parce que le métier de paysagiste peut s'exercer dans des contextes et des configurations variées, la formation s'adresse aussi bien à des profils scientifiques qui se destinent à des métiers d'ingénierie ou d'architecture, qu'à des profils littéraires avec une forte appétence pour les métiers artistiques.

Qualification : la formation de paysagiste ESAJ s'effectue en 5 ans et s'adresse avant tout à des profils sérieux et généralistes. En 1ère année, les titulaires d'un bac général ou d'un bac professionnel sont les bienvenus si le niveau et la motivation sont au rendez-vous.

Il est possible de rentrer en 2ème année avec un BTS filière paysage ou 2 ans d'études supérieures validés dans une autre filière. Il est possible de rentrer en 3ème année ou 4ème année avec une L3 Paysage, architecture, urbanisme ou aménagement du territoire.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat obtenu	Toutes années	E	Toutes autorisées
		ES	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		L	Toutes autorisées
		P	Toutes autorisées
		PA	Toutes autorisées
		S	Toutes autorisées
		ST2S	Toutes autorisées
		STAV	Toutes autorisées
		STD2A	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées
		STL	Toutes autorisées
		STMG	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac obtenu	Toutes années	ECO	Toutes autorisées
		GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
		LIT	Toutes autorisées
		PROF	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
		TEC	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac en préparation	Toutes années	ECO	Toutes autorisées
		GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées
		LIT	Toutes autorisées
		PROF	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
		TEC	Toutes autorisées
Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées
		P	Toutes autorisées
		PA	Toutes autorisées
		S2TMD	Toutes autorisées
		ST2S	Toutes autorisées
		STAV	Toutes autorisées
		STD2A	Toutes autorisées
		STHR	Toutes autorisées
		STI2D	Toutes autorisées

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
		STL	Toutes autorisées
		STMG	Toutes autorisées
DAEU obtenu	Toutes années	DAEU	Toutes autorisées
DAEU en préparation	Toutes années	DAEU	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Reconnue par les fédérations françaises et européennes du paysage, FFP et IFLA, l'école, délivre en 5 ans un diplôme européen de concepteur en paysage, Landscape Architect.

L'ESAJ (association de loi 1901) a toujours su conserver son identité historique d'école pionnière en matière de paysage tout en faisant évoluer le programme de ses études et le contenu de ses enseignements en concertation avec les fédérations professionnelles nationales et européennes (IFLA -Charter for landscape architectural education).

Depuis la rentrée 2019, sous l'impulsion de Gilles Clément, paysagiste de renommée mondiale qui préside le Conseil d'orientation stratégique de l'école, elle intègre la connaissance de la complexité du Vivant comme préalable à tout projet d'aménagement du territoire.

Les matières enseignées :

- * Atelier de paysage
- * Biologie végétale * Entomologie * Pédologie * Écologie * Hydrologie * Botanique
- * Histoire de l'art et de l'architecture * Histoire de l'art des jardins * Histoire de l'urbanisme
- * Art plastique
- * Analyse des territoires * Atelier d'Architecture * Atelier d'Urbanisme
- * Infographie et modélisation 3D
- * Communication orale et écrite
- * Environnement et développement durable
- * Exécution technique du projet de paysage
- * Économie du projet de paysage
- * Urbanisme réglementaire Loi MOP

* Marchés publics et privés

* Anglais Phytosociologie

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'indication des modalités de l'examen des vœux.

Nous n'avons pas eu recours à un traitement algorithmique.

Nous avons consulté et étudié chaque dossier des candidats.
Ensuite nous avons établi un classement en prenant en compte :

1 - Évaluation quantitative

- Notes générales sur le bulletin, en particulier les matières scientifiques et commentaires sur l'attitude.
- Appréciations sur la fiche Avenir et les motivations sur projet de formation.

2 - Évaluation qualitative

- La motivation de l'étudiant présentée dans son projet de formation pour intégrer l'ésaj
- Les activités, expériences et autres engagement présentés dans la fiche « Activités et centre d'intérêts »

Suite à cela et au classement établi les étudiants ont été convoqué à un entretien de 20 minutes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La présentation des principaux enseignements de la session et des conseils aux futurs candidats.

L'étudiant doit être prêt à travailler des matières très variées et à appliquer ses connaissances acquises et attendues dans une vision de projet.

- compétences d'observation, d'analyse, de synthèse et de dessin et surtout développement des capacités à associer culture artistique et technique de projet : dessin sensible et technique (Autocad), design, ingénierie et gestion de projet, communication etc.
- connaissances scientifiques et techniques du monde végétal tant naturel qu'horticole, mais aussi la diversité biologique, la géographie, la géologie...
- approches culturelles, patrimoniales, historiques, réglementaires, économiques et sociales.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général	Critères généraux	le niveau académique général, en filière généraliste ou professionnelle	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau général	Savoir-être Implication	Expression écrite et orale Méthodes de travail	Complémentaire
Savoir-être	Sérieux de l'étudiant	Implication	l'attitude du candidat face au travail, son engagement, sa constance, le respect des règles et de ses condisciples pour les travaux en groupe	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation de l'étudiant	Savoir-être Curiosité	la motivation à suivre une formation pluridisciplinaire exigeante et sa capacité à s'intéresser de façon constante à des matières très diversifiées, en cultivant l'ouverture d'esprit et la curiosité : * pour les domaines culturels et artistiques y compris pour les profils scientifiques, * pour les matières ayant trait à la connaissance du vivant, à la gestion de projet et à la maîtrise des outils et techniques pour les profils littéraires et artistiques.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sensibilité au vivant	Activités extra-scolaires	Des actions ou activités de l'étudiant en rapport au vivant et à la transition écologique	Important

Signature :

Sacha LENZINI,
 Directeur de l'établissement Ecole Supérieure
 d'Architecture des Jardins (E.S.A.J.)